

# Pro Senectute

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **38 (2008)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.04.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

## Aider les aidants, une priorité

Pro Senectute et un groupe d'associations ont remis un Livre blanc au Département genevois de l'Économie et de la Santé. Il s'agit de faire reconnaître le rôle des proches-aidants des personnes âgées et surtout de proposer des mesures pour les soulager.

En avril 2007, un symposium réunissait des associations genevoises travaillant quotidiennement avec les personnes âgées et leur famille: l'association Alzheimer, la Croix-Rouge, la Haute Ecole de santé, le Service social de la Ville, la Fondation des services d'aide et de soins à domicile, l'Unité de recherche psychosociale du département de psychiatrie des HUG. La mise en commun de leurs réflexions et expériences a permis de fournir des propositions et des solutions pratiques face aux besoins des proches-aidants. Le but de ce Livre blanc est de restituer au monde politique et en particulier à M. Pierre-François Unger, chef du Département de l'économie et de la santé, des propositions concrètes. Mais comme l'explique Jacqueline Cramer, directrice de Pro Senectute Genève, il s'agit «de dépasser le simple état des lieux, à un moment où la loi sur les réseaux de soins et l'aide à domicile est en pleine révision.»

### Eviter l'épuisement

«Le Livre blanc est le fruit du travail des associations, mais aussi des personnes concernées, des aidants, à qui nous, Pro Senectute, avons offert des heures d'aide auprès des seniors pour qu'ils puissent être présents à nos rencontres», raconte M<sup>me</sup> Cramer. Des ateliers ont été menés sur six su-

jets différents. Le premier thème concernait le monde du travail: comment permettre à un salarié de concilier emploi et aide à un proche âgé? Des possibilités ont été évoquées comme celle d'octroyer momentanément une flexibilité des horaires à un collaborateur ou d'imaginer des structures d'accueil au sein des entreprises pour confier un parent âgé durant le temps de travail.

Le deuxième thème était celui du répit: il est essentiel que les aidants puissent se reposer, conserver des loisirs et du temps libre pour éviter l'épuisement. Les aidants ont notamment besoin de pouvoir placer leurs parents pour de courtes périodes de vacances en EMS. Or, la plupart des EMS renoncent actuellement à ces chambres de courts séjours pour des raisons de rentabilité et d'organisation. Il faut absolument que cette demande soit prise en compte et cela passe par une volonté politique. Autre sujet de préoccupation des aidants: «Ils se plaignent que le personnel soignant qui vient à domicile change constamment, ce qui déstabilise la personne âgée», note M<sup>me</sup> Cramer.

Ces revendications ont été entendues. Les services d'aide avaient en effet pris l'habitude d'utiliser une planification qui tenait peu compte de cette donnée, mais qui va être revue dans ce sens.» Les aidants souhaiteraient pouvoir disposer d'un service occasionnel

de garde de nuit. Un programme québécois baptisé Le Balluchon est à l'étude à Genève. Une garde de nuit se rend au domicile de la personne dépendante et y reste pour une nuit ou même 24 heures. La question centrale demeure évidemment le coût de ce service et sa prise en charge.

### Créer une association

La troisième atelier définissait les modalités de la création d'une association des aidants, qui permette une vraie reconnaissance de leur travail. Y aurait-il la possibilité d'une rétribution de la personne aidante? C'est le cas en Irlande, notamment. On sait en effet que l'aide à un proche représente un montant important dans le budget d'une famille. Or, il n'existe actuellement que l'allocation pour impotence qui offre une contribution. La France, dans son nouveau Plan Alzheimer, envisage les mêmes mesures, afin d'assurer un droit à la retraite complète de la personne aidante qui a dû interrompre son activité professionnelle. Des déductions fiscales sont également à étudier.

Les autres ateliers touchaient au partenariat à mettre en place entre aidants familiaux et services compétents, en définissant les limites et la reconnaissance mutuelle de chaque intervenant. «Nous aimerions rendre plus visible l'activité des proches-aidants. Il s'agit en

majorité de femmes, et ce travail n'est pas sans conséquences sur leur condition de vie. Il nous paraît aussi essentiel de former les professionnels de la santé à collaborer étroitement avec ces personnes aidantes. Nous souhaitons également que des lieux de rencontre et d'échange pour les aidants se créent, c'est pourquoi nous avons lancé des "cafés des aidants", appelés à se développer», conclut M<sup>me</sup> Cramer. La balle est dans le camp du Département de l'économie et de la santé. L'enjeu de société est important, pour toute la Suisse, puisqu'il s'agit de rien moins que de définir si, à l'avenir, l'Etat prendra

en charge les soins à domicile aux personnes âgées ou, au contraire, il va s'en décharger progressivement sur les familles. ■

*Pro Senectute Genève organise régulièrement des «Cafés des aidants». Le samedi 30 juin de 9 h 30 à 11 h, par exemple, un café des aidants a lieu au Restaurant de l'Espérance, rue de la Chapelle 8, à Genève, sur le thème «Comment détecter l'épuisement quand il est encore temps?», participation libre et gratuite. Renseignements: Unité d'action communautaire des Eaux-Vives, tél. 022 420 64 07.*

## Un cycle de conférences

Pro Senectute Genève propose ce printemps la première conférence d'une série intitulée «La mort, un tabou? Parlons-en». La première table ronde présentera les témoignages de différentes confessions et des regards croisés sur le sens de la mort. Les invités sont Catherine Pictet, pasteur et aumônière aux HUG, Raphaël Guedj, grand rabbin, et Hafid Ouardini, ancien porte-parole de la mosquée. Chaque invité expliquera son expérience de l'accompagnement en fin de vie dans la perspective de sa foi. Le débat qui suivra sera

animé par Bernadette Pidoux, de Générations. Des ateliers autour du thème de la mort (directives anticipées, accompagnement des parents vieillissants, rituels, etc.) seront mis sur pied par Pro Senectute et cette première conférence sera l'occasion de s'y inscrire.

*Regards croisés sur le sens de la mort, témoignages de différentes confessions, mardi 13 mai, à 18 h, au Centre de l'Espérance, 8, rue de la Chapelle, 1207 Genève, entrée gratuite.*



### Adresses utiles

Pro Senectute **Bienne**  
Quai du Bas 92, c.p. 1263  
2501 Bienne  
e-mail: biel-bienne@be.pro-senectute.ch  
Tél. 032 328 31 11  
Fax 032 328 31 00

Pro Senectute **Fribourg**  
Ch. de la Redoute 9,  
c.p. 1752 Villars-sur-Glâne 1  
e-mail: info@fr.pro-senectute.ch  
Tél. 026 347 12 40  
Fax 026 347 12 41

Pro Senectute **Genève**  
Rue de la Maladière 4, 1205 Genève  
e-mail: info@ge.pro-senectute.ch  
Tél. 022 807 05 65  
Fax 022 807 05 89

Pro Senectute **Arc Jurassien**  
Rue du Pont 4, 2710 Tavannes  
e-mail: prosenectute.tavannes@ne.ch  
Tél. 032 482 87 00  
Fax 032 482 87 09

Pro Senectute **Arc Jurassien**  
Centre d'action sociale des aléas  
Ch. du Puits 4, c.p. 800  
2800 Delémont  
e-mail: prosenectute.delémont@ne.ch  
Tél. 032 421 96 10  
Fax 032 421 96 19

Pro Senectute **Arc Jurassien**  
Bureau régional Neuchâtel  
Rue de la Côte 48a  
2000 Neuchâtel  
e-mail: prosenectute.ne@ne.ch  
Tél. 032 729 30 40  
Fax 032 729 30 41

Pro Senectute **Arc Jurassien**  
Rue du Pont 25  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 032 886 83 00  
Fax 032 886 83 09

Pro Senectute **Vaud**  
Mauvass 51  
1004 Lausanne  
e-mail: info@vd.pro-senectute.ch  
Tél. 021 646 17 21  
Fax 021 646 05 06

Pro Senectute **Valais**  
Siège et centre d'information  
Rue des Tonneliers 7, 1950 Sion  
e-mail: info@vs.pro-senectute.ch  
Tél. 027 322 07 41  
Fax 027 322 89 16